

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **29**
Nombre de votants : **34**
Date de convocation : **28/05/2019**

L'an **Deux Mille DIX-NEUF** le 5 JUILLET, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 :
ACQUISITION DE TERRAINS EXTENSION ABORDS
STEP TORDERES

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – VILA (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - PUIG (Sainte Colombe) - XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, VOISIN, FERRER, RAYNAL, RUIZ, MON, BERNADAC, BOURRAT, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - PERALBA (Villemolaque).

Certifié exécutoire

Procurations :

R.LEMORT (Thuir) à N.MON
R.PEREZ (Thuir) à JM.LAVAIL
R.ATTARD (Trouillas) à A.PUIG
J. ALBERT (Trouillas) à H.LLOBET
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Publié ou Notifié

Absents:

JL.PUJOL , N.CRUCQ (Fourques)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

le

Madame Maya LESNE est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

72/2019

ACQUISITION DE TERRAINS BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 : TORDERES : ACQUISITION PARCELLE EXTENSION ABORDS DE STEP

- VU** les compétences de la communauté de Communes des aspres en matière d'assainissement
VU le budget prévisionnel annexe Assainissement 2019, voté par délibération n°40-19 du 29-03-2019

Le Président **INFORME** l'Assemblée de la nécessité de doubler la surface d'infiltration des eaux traitées par la Station d'épuration de TORDERES

Pour ce faire, il est proposé d'acquérir la parcelle suivante :

- terrain cadastré n°A565 de contenance total de 29111m²
propriétaire : M. NOE Michel
prix d'acquisition négocié à : 1€/m², soit pour 2500 m², au prix de 2500 € hors frais de notaire

Il **RAPPELLE** que les crédits sont prévus au budget Annexe 2019 ASSAINISSEMENT,

et **PROPOSE** au Conseil de l'autoriser à procéder à l'acquisition dudit terrain dans les conditions précitées.

Le Conseil Communautaire

Oùï l'exposé de son Président

Après en avoir valablement délibéré

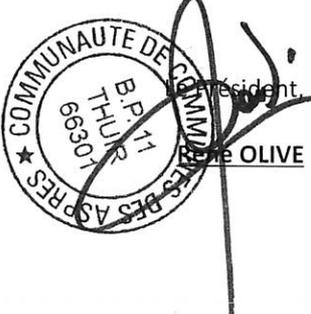
A l'unanimité des membres présents ou représentés

APPROUVE l'acquisition du terrain cadastré à TORDERES n°A565 pour 2500m² au prix de 1€/m², soit 2500€ pour une surface cadastrée de 2500m², ajustable au regard des levés topographiques définitifs.

DIT que le prix global pourra être réévalué selon la superficie définitive, tenant compte du prix unitaire inchangé.

AUTORISE le Président à passer l'acte définitif de cette acquisition auprès de la SCP VALENCIA WENGER LAVAIL à THUIR (66), ainsi que la signature de tous actes se rapportant à cette affaire.

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.


Président,
Mme OLIVE